GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE OURTHE-VESDRE-AMBLEVE

(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la CLDR du 03 mai 2018 à 19h30

(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)

| Représentants | Effectifs | Suppléants |
|------------------------|--|-----------------------------|
| Quart communal | | |
| | Didier MINET (Président de la CLDR) | |
| | Fabrice LEONARD (Bourgmestre) | Guy MATHIEU |
| | Gaston LEROUX | Philippe MATHIEU |
| | Vincent PEFFER | Daniel TOURBACH |
| Géographique | | |
| Lierneux | Thomas ZINNEN | François SALME |
| Bra | Vincent LEROUX | Ghislain LAPORTE |
| Arbrefontaine | Nathalie FRESON | Didier NEURAY |
| Sart | Bernard BOTTY | Josette SERVAIS |
| Les Villettes | Emilie DAUBY | Patricia MATHIE |
| Jevigné | Diane NINANE | Séverine LEJEUNE |
| Verleumont | Jacques HENRY | Pierre-Dominique RUYSSEN |
| Trou de Bra | Edgard DEBACKER | Pierre LHOEST (excusé) |
| Lavaux/Lafalize | Antoine NEUFORGE | Amandine TOURBACH (excusée) |
| Associatifs et autres | | |
| | Pol CHEVOLET | Raymond MATHIEU (excusé) |
| | Luc DETHIER (démissionnaire) | Jean-Marie CYPERS |
| | Huguette LALLEMAND | Alain DANIEL |
| | Patrick GERMAIN (excusé) | Jacques JAMOYE |
| | Jean-Pierre DELWAIDE | Georges DUBOIS |
| | Lionel MERTENS | Gabrielle HOURLAY |
| | Xavier KAISER | Henry NAVEAU |
| | Nadia BET (excusée) | Paul BRIOL |
| Membres des GT invités | | |
| | - Romain LACASSE | |
| | - Lionel LUGENTZ | |
| | - Jean-Claude SERVAIS (excusé) | |
| | - André SAMRAY | |

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Alix EVRARD et Maurine VANNI Auteur de programme (JNC) : Anne BAUSSON et Eleonora CAMPANELLA

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 8 février 2018

Les membres ne font aucune remarque. Le PV est approuvé.

2) <u>Présentation d'un listing des fiche-projets essentielles</u>

Le BE commence par rappeler l'objectif de la séance du jour : à partir d'une liste de fiches (tirée des discussions et propositions des différents GT), la CLDR va devoir valider la liste des fiches-projet pour le PCDR. Le BE précise que bien que cette étape semble être un « retour en arrière » au vu des discussions très précises qui ont déjà émergé sur certains projets, c'est une étape essentielle. En effet, lors des dernières CLDR, un désaccord sur certaines fiches avait émergé.

Suite à la validation des fiches, la 2^{ème} étape de la soirée sera l'identification des fiches les plus prioritaires. Ces fiches prioritaires seront détaillées, travaillées et précisées lors des prochaines CLDR.

Le BE revient brièvement sur la méthodologie générale.

Depuis +/- un an, des GT (organisés par le GREOVA) ont eu lieu et ont permis de cibler un certain nombre d'actions. Certaines de ces actions sont déjà en cours de réalisation ou seront mises en place rapidement (Action en Lot 0). La CLDR du jour ne reviendra pas sur ces actions en Lot 0, bien que le travail sur celles-ci continue à avancer. Les actions ne pouvant pas être mises en place tout de suite car nécessitant des subsides et des projets plus ambitieux feront alors l'objet des fiches-projets en lot 1, 2 ou 3 (court, moyen et long terme). La liste de ces actions est donc projetée.

Une première remarque est faite par un membre de la CLDR qui précise que les souhaits émis lors de la précédente CLDR étaient de bénéficier d'exemples, de la part du BE, plus ambitieux et de plus grande envergure afin de ne pas minimiser les projets proposés. Le BE précise avoir bien entendu et pris note de cette demande. Il souhaite cependant valider aujourd'hui cette liste de fiches-projets et propose de présenter des références et exemples lors des prochaines CLDR (travail de précision des fiches choisies comme prioritaires), afin de sélectionner des exemples plus spécifiques et adaptés. Le contenu des fiches étant très général pour le moment, la programmation, la localisation et le détail des actions de chaque fiche sera l'objet des prochaines CLDR.

Liste des fiches:

- A. Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning
- B. Installer des tours d'observation du paysage
- C. Créer un parcours fitness
- D. Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale
- E. Multiplier / Réhabiliter / Rénover les circuits cyclo-piétons
- F. Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens

- G. Créer un écolodge
- H. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir
- I. Réaménager / Sécuriser les espaces publics
- J. Développer les moyens de transport alternatifs
- K. Développer les logements intergénérationnels
- L. Créer des pavillons pour seniors autonomes
- M. Créer un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels
- N. Créer une maison des jeunes
- O. Créer un lieu d'accueil pour la petite enfance
- P. Aménager l'ancienne gare de Lierneux
- Q. Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux
- R. Développer / Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables
- S. Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont

Deux fiches correspondent à des lieux (P. Aménager l'ancienne gare de Lierneux; S. Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont) alors que les autres présentent plutôt des choix programmatiques. Ces 2 fiches (P. et S.) pourront accueillir les programmes déjà ciblés dans les autres fiches. De la même manière, le BE précise également que certaines fiches pourront être mises en commun pour n'en former qu'une seule.

3) Choix de la CLDR sur les fiches à développer, à abandonner, à ajouter

Le BE propose aux membres qui le souhaitent de prendre la parole pour proposer des modifications de cette liste.

Un membre se questionne sur la disparition de la fiche sur la mise en sens unique d'une partie du centre de Lierneux. Le BE précise que ces informations leur avaient bien été transmises par le GREOVA, mais qu'elles sont trop précises et seront plutôt intégrées au moment de détailler l'une ou l'autre des fiches (par exemple la fiche I. Réaménager / Sécuriser les espaces publics). En tous les cas ce travail effectué a bien été récolté et préservé par le bureau d'étude et il sera ressorti au moment du travail sur chacune des fiches.

Un membre propose d'ajouter aux fiches P. et S., une fiche sur la réhabilitation du site de la Preux, en tant que fiche concernant simplement un lieu. Cette fiche a déjà fait l'objet de réflexion et discussions très poussées (voir point 5 du présent compte-rendu).

Une question est posée par un membre sur ce qu'est un écolodge. Le BE explique que c'est un espace pour accueillir les randonneurs pour une ou plusieurs nuits, avec eau et électricité à disposition. La particularité de ce petit local est qu'il se trouve dans un réseau plus large, ponctuant certaines routes touristiques. Un membre propose alors d'associer la création de l'écolodge à la création d'un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens.

Un membre pose la question des transports en commun. Il met en avant le fait que le bus s'arrête à Verleumont alors que pour inciter à l'utilisation des transports en commun, l'offre devrait aller d'une gare à une autre. Cependant, il note qu'il reste très compliqué de faire modifier les itinéraires du TEC.

Il propose d'élargir la question des moyens de transport alternatifs en y intégrant les transports en commun.

Après une question d'un membre de la CLDR, le BE propose à M. Léonard de préciser le projet de création de 10 pavillons pour seniors autonomes. Un membre propose alors d'associer cette fiche à celle du développement de logements intergénérationnels.

Une question est posée sur la possibilité d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux. Le BE précise que la proposition était orientée notamment vers l'adaptation du système de chauffage. Un membre met en avant que la question de la performance énergétique est essentiellement technique et que la CLDR ne pourra pas intervenir dessus. Cette position ne fait pas l'unanimité. Il est alors proposé d'associer cette fiche à celle concernant la production et l'utilisation d'énergies renouvelables.

Une suggestion est émise pour associer la création d'un espace muséal sur la santé mentale et la création d'un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels. Il est décidé de ne pas les associer et de garder cette possibilité pour la suite, lorsque les fiches seront détaillées plus précisément.

Un membre précise que le réaménagement des espaces publics devrait également inclure l'embellissement et le fleurissement des cimetières notamment.

4) Vote sur la liste des fiches projets

La liste finale est alors proposée au vote.

- A. Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning
- B. Installer des tours d'observation du paysage
- C. Créer un parcours fitness
- D. Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale
- E. Multiplier / Réhabiliter / Rénover les circuits cyclo-piétons
- F. Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens / un écolodge
- G. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir
- H. Réaménager / Sécuriser les espaces publics
- I. Développer les moyens de transport alternatifs et transport en commun
- J. Développer les logements intergénérationnels et créer des pavillons pour seniors autonomes
- K. Créer un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels
- L. Créer une maison des jeunes
- M. Créer un lieu d'accueil pour la petite enfance
- N. Aménager l'ancienne gare de Lierneux
- O. Réhabiliter et développer le site de la Preux
- P. Développer / Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux
- Q. Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont

La liste est validée par tous les membres à l'unanimité.

5) <u>Proposition d'un calendrier pour les prochaines rencontres et des fiches qui y seront</u> développées (choix sur les premières fiches prioritaires)

Le BE propose alors que chacun puisse donner son avis pour choisir 5 ou 6 fiches qui seront prioritaires. M. Minet propose que chaque membre sélectionne 5 fiches qu'il considère comme prioritaires. Un tour de table sera ensuite fait pour écouter chaque proposition.

Un membre souhaite prendre la parole pour expliquer un projet porté par plusieurs citoyens. La réhabilitation du site de la Preux. Il s'agit d'une ancienne exploitation de coticule. Le site accueillait depuis longtemps la fête du coticule, mais elle a été délocalisée pour des raisons de sécurité. L'objectif est de réhabiliter le site en proposant un bâtiment qui serait un lieu d'accueil pour randonneur / visites patrimoniales ... en lien avec l'atelier du coticule. Le but serait également d'y réintégrer la fête du coticule, en favorisant l'économie locale. Le site est le point de départ de ce gros projet, mais il est précisé qu'il serait tout-à-fait envisageable d'y intégrer d'autres communes.

Suite à cette présentation à tour de rôle, chaque membre liste les 5 fiches qu'il considère comme prioritaires. Il est proposé de prendre en compte également l'avis des suppléants qui sont invités à remettre leurs 5 préférences.

Six fiches sont alors choisies:

- A. Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning
- G. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir
- J. Développer les logements intergénérationnels / Créer des pavillons pour seniors autonomes
- N. Aménager l'ancienne gare de Lierneux
- O. Réhabiliter et développer le site de la Preux
- P. Développer / Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables / Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux

Le BE propose qu'ayant eu plus de voix, la prochaine CLDR traite de la fiche **G. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir**. La décision est validée par l'ensemble des membres de la CLDR.

Le GREOVA précise alors que beaucoup d'informations sur cette thématique leur avaient été envoyées et qu'il serait bien de les relire avant la prochaine CLDR.

M. Minet propose la date du 7 juin pour la prochaine CLDR. Les membres n'émettent aucune remarque par rapport à cette date.

6) Divers

Le GREOVA rappelle qu'il y a deux grands GT en cours : le GT « Vie socio-économique, citoyenne et associative » et le GT « Environnement, patrimoine bâti, tourisme vert, culturel et mémoriel »).

Le prochain GT « Environnement, patrimoine bâti, tourisme vert, culturel et mémoriel », qui a déjà été présenté dans sa globalité lors d'une réunion précédente, ciblera désormais l'une ou l'autre fiche en particulier à travailler (fiche qui sera annoncée aux citoyens au préalable par courriel). Quant au GT « Vie socio-économique, citoyenne et associative », une prochaine réunion permettra de le présenter aux citoyens d'abord dans sa globalité avant les inviter à se focaliser sur l'une ou l'autre fiche bien précise qui le concerne. Il est aussi annoncé aux citoyens qu'un groupe d'action a été initié de manière autonome par certains citoyens afin de coordonner les associations communales. Au regard de la pro-activité des citoyens qui constituent ce GT « Coordination des associations », l'organisme accompagnateur (GREOVA) a choisi de le laisser évoluer de manière autonome, tant au niveau de son encadrement qu'au niveau de son administration (PV, etc.).

Un membre demande aussi ce qu'il est advenu du Groupe d'action TARPAN qui avait été activement mené l'été dernier par le GREOVA et les citoyens. Les agents du GREOVA précisent que les actions TARPAN reprendront au sein du GT « Environnement, patrimoine bâti, tourisme vert, culturel et mémoriel » lorsque la Commune aura concrétisé les premiers projets travaillés par les citoyens quant à la réhabilitation de ce réseau de promenades.